

Plan de coopération Val'Eyrieux / Parc des Monts d'Ardèche Travailler ensemble pour le développement du territoire

Lundi 14 septembre 2015, en ouverture du Bureau communautaire de Val'Eyrieux, la Présidente du Parc, Lorraine Chénot, et le Président de Val'Eyrieux, le Dr Jacques Chabal, ont officiellement signé le plan de coopération qui va leur permettre de conduire des actions mutualisées au service du territoire.



Une feuille de route pour trois ans

Depuis le renouvellement de sa charte, le Parc des Monts d'Ardèche a souhaité renforcer le partenariat avec les Communautés de communes à l'aide de plans de coopération. Les Communautés de communes sont en effet aujourd'hui un échelon opérationnel incontournable de l'intervention territoriale. A ce titre, elles sont reconnues comme un acteur essentiel pour la mise en œuvre de la Charte du Parc.

Le plan de coopération permet de formaliser cette relation avec les Communautés de communes. Telle une feuille de route, il se traduit par un programme d'actions sur trois années, élaboré conjointement avec la collectivité, au regard des enjeux et priorités de chacun.

Un outil co-construit et partagé

Dans le cadre de ce partenariat, le Parc s'engage sur un apport tout d'abord stratégique : par sa connaissance globale des enjeux du territoire et des projets en cours, le Parc peut éclairer la collectivité dans le choix de ses projets, dans la mise en cohérence avec les territoires voisins et dans la mutualisation des moyens entre collectivités. Mais le Parc peut aussi apporter un soutien technique (en matière d'ingénierie, aide à l'émergence de projets, expertise technique) et financier, avec la recherche de subventions par exemple.

Réciproquement, la Communauté de communes partenaire s'engage à mettre en œuvre la Charte du Parc à travers ses actions, et à ce titre à être le relais de l'action et de « l'esprit » Parc.

L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du plan de coopération est assurée par un groupe de suivi. Il est composé d'élus et de techniciens référents de la Communauté de communes et du Parc.

.../...

Les axes du plan de coopération

Les grands axes de la coopération entre Val'Eyrieux et le Parc des Monts d'Ardèche concerneront principalement l'attractivité touristique, le développement des énergies renouvelables, l'agriculture et la forêt, la culture et l'éducation au territoire. Au-delà de ces thématiques fortes, des actions emblématiques comme l'équipement des sites du Geopark, ou encore la Dolce Via et la route des Dragonnades seront poursuivies. Des efforts conjoints permettront aussi de travailler sur la reconquête de la châtaigneraie, l'agriculture biologique, le soutien aux éleveurs, la gestion de la forêt et la mise en place d'une offre culturelle.

Comme le précisera Jacques Chabal en préambule à la signature du plan de coopération, « nous souhaitons travailler ensemble à tout ce qui peut toucher au développement durable et équitable de ce territoire. Nous avons de grands projets à mener qui se concrétiseront certainement grâce à ce partenariat. » Quant à Lorraine Chénot, elle s'est dite « ravie de cette nouvelle et première coopération approuvée et signée. L'objectif de ces plans de coopération n'est pas de juste se rencontrer pour parler, mais d'être vraiment opérationnels, et d'avancer sur le terrain. »



Le plan de coopération avec Val'Eyrieux figure parmi les tout premiers approuvés depuis la nouvelle charte du Parc, témoignant ainsi d'une réelle volonté de s'accorder sur les grands enjeux d'avenir pour le territoire.

Les principales pistes de coopération identifiées

Objectif : Conforter l'attractivité touristique du territoire

Attractivité touristique / Itinérance : valorisation et animation Geopark, Dolce Via, Route des Dragonnades, patrimoine (restauration terrasses et murs en pierre sèche).

Objectif : Faire de Val'Eyrieux un territoire à énergie positive

Energie : définition d'une stratégie énergie-climat intercommunale, mise en œuvre d'un programme de développement des énergies renouvelables et de réduction des consommations, PIG précarité énergétique.

Objectif : Développer les potentiels agricoles et forestiers

Agriculture/Forêt-Bois : Castagnades, entretien des chemins par éco-pâturage, reconquête de la châtaigneraie.

Objectif : Se doter d'une politique culturelle de territoire

Culture : diagnostic culturel intercommunal.

Objectif : Renforcer les partenariats pour l'éducation au territoire

Education au territoire : projets éducatifs en lien avec l'énergie.

Contacts :

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - 04 75 36 38 60

Vanessa NICOD, coordinatrice communication/ vnicod@pnrma.fr

04 75 36 38 70 / 06 08 76 37 90

Communauté de communes Val'Eyrieux - 04 75 29 19 49

Rachel Combaourou, chargée de communication/ r.combaourou@valeyrieux.fr